

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 28

Artikel: Sans enfants : [suite]
Autor: Courty, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On ne s'aborde pas sans parler du temps qu'il fait et sans ajouter : « Allons boire un verre. » La conversation ou le plaisir de se revoir aidant, l'unité devient la pluralité ; si bien qu'à Lavaux on en est venu à dire, pour se rapprocher un peu de la vérité : « Allons-en boire trois. » Il est vrai qu'ils sont petits.

On boit par convenance ; et c'est ici que nous voulons payer un juste tribut de reconnaissance aux auteurs restés inconnus de l'expression : *Faire l'écot de Morges*. Ils ont, dans bien des cas, retenu les buveurs en de justes limites ; ils sont devenus les auxiliaires précieux de la Société de tempérance, sans s'en douter, probablement.

L'une de ces occasions inévitables dont nous venons de parler vous fait entrer dans un café avec quelques amis, quoique le temps vous presse beaucoup plus que la soif. Vous vous hâitez de boire afin d'en avoir plus tôt fini. Mais voilà que la générosité d'un de vos compagnons s'obstine à régler l'écot. Là-dessus, protestations énergiques et discussion qui ne se termine décentement que par l'arrivée de nouveaux litres, que chacun paie à son tour, gracieusement, lors même qu'il regrette intérieurement cet excès de dépense aussi nuisible à sa bourse qu'à sa santé.

Mais si, par une heureuse inspiration, quelqu'un s'écrie, dès l'abord : *Faisons l'écot de Morges*, cette simple phrase met tout le monde d'accord ; on l'accepte comme une sentence ; c'est sans doute un effet de la confiance absolue qu'inspirent nos amis de Morges, de qui nous tenons tant de bonnes choses.

« Faisons l'écot de Morges ! » suprême ressource pour arrêter court celui qui veut vous faire boire malgré vous.

Nous signalons l'écot de Morges à la Société de tempérance, qui devrait l'ériger en maxime et en rechercher avec nous les premiers auteurs, dignes d'être mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité.

LES ZIZELETTES DE MORGES. — Un homme de La Vallée ayant amené des vaches au marché de Morges, entra dans une auberge pour prendre une chopine de vin. Voyant à la table voisine trois messieurs mangeant des petits oiseaux qui lui parurent fort appétissants, il appela le patron et demanda s'il pouvait en avoir aussi. « Impossible, lui répondit-on, nous venons de servir les derniers. »

Puis, avisant une cage où sautillaient en sifflotant deux petites linotes, il fit appeler le patron : « Et ces deux, ne pourriez-vous pas me les mettre, j'aimerais tant les goûter ! »

L'hôte regagna la cuisine, le sourire sur les lèvres, conféra un instant avec

ses gens, et revint dire à son client : « Eh bien, monsieur, puisque vous le voulez, nous vous les mettrons. »

— Un peu vite, s'il vous plaît, j'ai bien faim !

Vingt minutes après, on apportait au Combier les deux volatiles, dont il eut raison en deux bouchées.

Quant au prix, il s'en souvint toute sa vie ; jamais il n'avait payé un dîner si cher. En s'en retournant, il remarqua une multitude de petits oiseaux voltigeant dans les haies qui bordent la route de Morges à Colombier. Et furieux de sa déconvenue, il frappait à grands coups de fouet sur les branches, effrayant les moineaux qui s'y cachaient, en leur criant avec humeur : *Alli vo zein à Mordze, io lè zizelettes sè veindont bin.*

(Allez à Morges, où les petits oiseaux se vendent cher.)

LE PONT DE MORGES. — En 1720 existait à Morges une passerelle en bois que la moindre crue d'eau emportait, au grand détriment des intérêts de la localité. Madame la baillive, qui aimait ses administrés et souffrait de cet état de choses, proposa au petit conseil d'établir, à ses frais, un pont solide sur la rivière, à la condition, toutefois, que toutes les bêtes qui, le mardi gras, traverseraient la passerelle de 10 heures à midi lui appartiendraient. Messieurs du conseil, informés de ces intentions bienveillantes et ne voulant pas être en reste de bons procédés, achetèrent cent oies grasses, oiseau très commun dans la localité, avec l'intention de leur faire traverser le pont. Au jour et à l'heure indiqués, ils arrivent sur la place du manège, précédés de leur troupeau, mais les bêtes, intimidées sans doute par la foule, s'envolent toutes dans la direction de Tolochenaz. Les conseillers, ahuris de ce contre-temps et voulant faire leurs excuses à Madame, qui les attendait de l'autre côté de la rivière, passent le pont aux applaudissements de la population. La baillive, souriante, déclare ne pouvoir garder qu'un seul des membres du conseil et renvoie les autres. Elle fut si satisfaite de l'aventure, qu'elle fit bâtir le pont actuel, dont les fondations sont, dit-on, à cinq coudées au-dessous du niveau de la mer.

Et voilà pourquoi : solide comme le pont de Morges, signifie solide en diable, en dépit du proverbe.

Souscription DADEL

Liste précédente. Fr. 90 50

M. G. Baatard, Renens. 3 —

Total. . . Fr. 93 50

On homo charitablio.

Dein lè teims dè tchertâ, coumeint après onna crouïe annâïe, ào bin on hivai frâi et qu'a destrâ dourâ, l'est on rudo afférè po lè pourrës dzeins ; kâ s'on a prâo marmaille et pou d'ovradzo, n'ia pas ! faut tot parâi vivrè, sè veti et avâi on lhì cauqui part. Po lo medzi, on fâ coumeint on pâo ; s'on n'a ni pan, ni lâitiâ, que n'est pequa tant ési d'ein avâi, ora que lè fretéri ne sont perein coumeint lè z'autro iadzo, on s'ein passè, que cein n'est pas adé tant coumoûdo ; mâ y'a adâi dâi brâvès dzeins que ne vo laissent pas crêvâ dè fan. Po lo veti, ma fâi, on s'affubliè cein qu'on a ; se la fenna a on bocon d'odrè, le retacounè, le repâtassè, po ne pas laissi vairè la chrétientâ, kâ :

Vaut mî vairè copé su copé
Què perte su la pé.

Po lo bou, on ein trâovè adé ; dâo bou moo, mélliâ avoué on pou dè bou dè louna, gravè dè dzalâ, pè on teims dè crâmena ; mâ lo diablio, c'est po trovâ la mounâ po pâyi la locachon dè son teni ; et y'a tant dè pourrës brâvès dzeins que voudriont pâyi ao termo, mâ que ne pâovont pas.

L'autre dzo que dâi dzeins dévezâvont dè tot cein, onna bouna fenna desâi que se lè retso étiont ti dâi vretablio chrétiens, l'aidériont bin mè ai pourro, na pas que la mâiti dâo teims sont sein pedi et ne lâo font que dâi misères.

— Ah ! vo z'ai bin réson, vesena, respond onna pernetta que preteindâi avâi on homo brâvo et plein de tieu, me n'hom peinsè tot coumint vo et trâovè que l'est bin mau fé, quand on a dè quiet, d'êtrè tant pressâ dè portâ plientè contrè lè pourro que dâivont ; assebin, quand on pourro locatéro ne pâo pas pâyi, jamé me n'hom ne lo remet ào protiureu ; l'âmè mi gardâ sè mâoblio et lâi derè dè s'ein allâ.

SANS ENFANTS

par PAUL COURTY

II

La femme Champion ne répondit pas tout de suite. Cette idée qu'elle pourrait un jour se séparer de ses enfants, pour un motif quelconque, ne lui était jamais venue, et elle en voulait presque à son mari de l'avoir eue le premier. C'est que, comme le disait quelquefois naïvement l'excellente mère, il n'y avait pas d'enfants de riches qui fussent aimés par leurs parents au point où Gustave et Georges l'étaient par les leurs.

— Aux Chênes ? chez ma mère ? répéta machinalement la femme du frotteur.

— Sans doute. Crois-tu que le bon air de la campagne ne conviendrait pas mieux aux enfants que celui du square St-Pierre ? A Gustave surtout : il grandit beaucoup et il est bien pâle depuis quelque temps.

— C'est vrai : mais aussi ne plus jamais les voir...

— Qui parle de cela? Qui t'empêcherait de faire un pétit voyage aux Chênes chaque année? Et tu verrais ta vieille mère par la même occasion. Dirait-on pas que le département de Maine-et-Loire est en Cochinchine?

— Mais, fit tout-à-coup la femme Champion, qui peu habituée à tenir tête à son mari de front, cherchait plutôt à lui faire toucher du doigt les points faibles de son projet, mais tu oublies qu'on viendra prendre ici des renseignements.

— La belle affaire! Madame Bochet, la concierge, se ferait pendre pour une pièce de vingt sous. A plus forte raison, dira-t-elle tout ce que nous voudrons pour cinq francs: surtout quand elle connaîtra nos motifs. Comme tu le disais tout-à-l'heure, nous ne nous séparerons pas de nos enfants pour les jeter à l'eau, ni pour les perdre dans les bois, comme les parents de ce *Petit Poucet* dont tu as acheté l'histoire aux mioches le premier jour de l'an.

— Quelle horreur! Ce livre m'a fait bien pleurer.

— Et dans une quinzaine d'années, notre affaire peut être faite, insista le mari. Je dois te dire qu'après avoir lu l'annonce du journal sur un banc du square, j'ai poussé une petite reconnaissance jusqu'à la maison en question: c'est à deux pas. Au rez-de-chaussée, il y a une grande maison de banque, et je me suis laissé raconter par un camarade, qui est garçon de bureau dans une société de ce genre, que ces particuliers-là ne regardent pas à donner au bout de l'an des étrennes fabuleuses à leur facteur et à leur concierge: des mille francs d'un coup. Ce n'est pas eux qui paient, comprends-tu. Et avec ça, j'ai vu aux fenêtres de tous les étages des rideaux d'un genre... : tous richard là-dedans. C'est la fortune qu'une loge dans une pareille maison.

— Tant que tu voudras, Champion, répliqua la femme en secouant la tête: mais quelque chose me dit que ce n'est pas bien, ce que nous allons faire là. N'y aurait-il que le mensonge...

— Et à qui fait-il du tort? Ecoute, femme, dit le frotteur, qui avait à dessein réservé pour la fin son meilleur argument, ne crois pas que je me décide à me priver des enfants pendant un temps aussi long sans un gros serrement de cœur. Mais je ne t'ai pas encore parlé d'une chose, c'est que, depuis un mois ou deux, ma jambe de Coulmiers me fait plus de mal, et ce matin, j'ai eu de la peine à finir le salon dans la maison où j'ai frotté. Ça me donne à réfléchir.

— Ah! s'écria la femme, que ne disais-tu cela plus tôt! dans ce cas, François, il n'y a plus à hésiter. Que deviendrions-nous avec les enfants, grand Dieu, si tu ne pouvais plus travailler de ton état! Allons, en route!

Et les deux époux s'endimanchèrent à la hâte pour aller voir la place libre: en traversant la cour, ils échangèrent à travers les vitres de la loge un salut amical avec madame Bochet. Intriguée par la toilette inusitée à pareil jour de ses locataires, la concierge vint sur le pas de sa porte, et les suivit du regard jusqu'au tournant de la première rue. Peut-être même aurait-elle poussé plus loin, mais elle se souvint à pro-

pos qu'un de ses chats était malade, et rentra au plus tôt dans sa loge, se réservant d'approfondir plus tard ce mystère.

Le concierge de la rue de Châteaudun, que Champion aspirait à remplacer, était bien le personnage important que ce dernier se représentait, mais comme tous les hommes supérieurs il n'avait pas d'excès de morgue. Disons-le d'ailleurs en passant, si, pris individuellement, beaucoup de concierges laissent à désirer, l'espèce en général est peut-être un peu calomniée. Bien disposé en faveur des époux par leur bonne mine, et surtout par la médaille militaire, M. Chopette se montra bienveillant et même aimable. Du reste, il quittait volontairement la loge, après vingt-sept ans de bons et loyaux services, qui lui avaient permis de se faire bâtir dans les Ardennes, son pays natal, une maison de campagne, « assez conséquente, avec huit pièces à feu, » dit-il, non sans fierté. Madame Chopette, son épouse, était déjà là-bas, pour s'occuper de l'installation. Oh! la loge était bonne, et il serait, pour lui, heureux et fier, ajouta-t-il en touchant légèrement de la main sa calotte de velours noir, d'être remplacé par un homme qui avait si glorieusement servi son pays.

Après quelques minutes de conversation, M. Chopette débarrassa les deux époux de leur parapluie, et sonna pour annoncer la visite au valet de chambre qui devait les introduire. Monsieur habitait au premier. C'est tout ce que ce haut fonctionnaire se permit de dire sur le compte du propriétaire de la maison. M. Chopette était un concierge de la nouvelle école, dédaigneux des *potins*. Bon pour les anciens portiers, cela.

Tenu à moins de réserve, faisons connaître en quelques mots le propriétaire de l'immeuble de la rue de Châteaudun. Fils d'un entrepreneur qui s'était enrichi dans la construction des maisons du boulevard Haussmann, M. Plumier, dès l'âge de vingt-six ans, devenait maître, par la mort de son père, d'une fortune de plusieurs millions, dont il n'abusait pas, ni pour bien faire ni pour mal faire. C'était un tempérament froid et pratique: il passait une bonne partie de sa vie au cercle, parce qu'il y trouvait un salon de lecture gratuit et surtout une excellente table à prix réduits, mais il ne jouait jamais. Il profitait ainsi des perfectionnements de la vie parisienne, en y contribuant le moins possible. Ah! ce n'est pas lui qui aurait risqué un sou dans les opérations du *Comptoir Franco-Birman*, l'établissement de crédit auquel il louait le rez-de-chaussée de sa maison, moyennant une année payée d'avance. Pas mauvais garçon au demeurant, prêtant assez facilement de l'argent à ceux de ses camarades qui pouvaient le lui rendre, et passant ainsi pour serviable à bon compte.

Le frotteur et sa femme s'arrêtèrent tout étourdis au milieu du cabinet de M. Plumier, qui après les avoir toisés d'un rapide coup d'œil, les encouragea d'un sourire. Sur lui aussi, la vue de la médaille militaire produisait son effet.

— Vous venez pour la loge? demanda M. Plumier que le valet de chambre avait renseigné d'un mot.

— Oui, monsieur.

— Vous êtes ancien militaire, et décoré de

la médaille militaire, n'est-ce pas? Où avez-vous gagné cette si flatteuse et si honorable distinction?

On voit que M. Plumier ne dédaignait pas quelquefois d'arrondir sa phrase. N'étant pas très favorisé du côté de la barbe, ne pouvant ceindre son cou de la cravate blanche du médecin ou du notaire, il n'avait trouvé que ce moyen de rapprocher sa jeunesse de la gravité qui devait être, selon lui, le signe distinctif du vrai millionnaire. Il pensait que cela le vieillissait.

Pour toute réponse, Champion, qui était modeste et parlait de lui le moins possible, tendit à M. Plumier ses papiers militaires, parmi lesquels se trouvait, avec son brevet, un certificat excessivement élogieux de ce capitaine Desbaux, à qui le frotteur avait sauvé la vie à Coulmiers.

— C'est bien, cela, très bien, et vous n'auriez certes pas volé la croix, mon brave, fit M. Plumier. De ce côté-là vous remplissez donc la condition que j'exigeais, mieux encore, vous la dépasserez. Mais vous n'avez pas d'enfants?

Champion se tut.

— Non, monsieur, répondit sa femme toute rougissante de son mensonge.

Heureusement, M. Plumier attribua son trouble à toute autre cause.

— Depuis combien de temps êtes-vous mariés? continua-t-il.

— Depuis bientôt seize ans: nous nous sommes mariés presque aussitôt après la guerre.

— Seize ans de mariage et pas d'enfants! C'est assez étrange, car, sans vous flatter, vous faites un beau couple. Après ça, cela peut encore venir, n'est-ce pas? Ah! dans ce cas, par exemple, je vous avertis d'avance que nous ne nous entendrions plus et que je me verrais forcé de me séparer de vous. Voyez-vous, ajouta M. Plumier en guise de correctif, ce n'est pas que je n'aime point les enfants: je les adore, au contraire. Mais nous avons ici des locataires qui ne pensent pas comme moi: des enfants joueraient dans la cour, sur laquelle donnent les fenêtres des bureaux du *Comptoir Franco-Birman*, et ils dérangeraien les employés. Et puis, votre loge ne comporte qu'une chambre à coucher, suffisante à peine pour deux personnes: ce serait tout un remue-ménage pour la disposer convenablement, et je vous l'avouerai, j'ai les maçons en horreur.

(A suivre.)

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIÖ, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,—. — Canton de Fribourg à fr. 27,—. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48,—. — Canton de Genève 3 % à fr. 101,—. — Serbie 3 % à fr. 85,—. — Bari, à fr. 67,—. — Barletta, à fr. 44,50. — Milan 1861, à fr. 43,—. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26,—. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 99,—. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & C°, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.